



Comité Régional Auvergne / Rhône-Alpes
Comité de Haute-Loire de la FFPJP
9 Rue des Moulins - 43000 LE PUY EN VELAY - Tél. : 04.71.09.10.82
E-mail : cd43@petanque.fr - Site Internet : www.petanque43.fr/

Compte-Rendu de la réunion du Lundi 04 août 2025

Présent(e)s	Excusé(e)s	Absent(e)s
Mesdames : Corinne ALLARY Valérie BERTRAND Messieurs : Didier ALLIROL Alain AUDRAS Jean Charles BEJARANO Michel BERNARD Henri BLANC Lionel DECROCK Pascal GREGOIRE Pascal LAURENT Eric MATHELET François MONIER		

ORDRE DU JOUR :

- Introduction du Président
- Validation du compte-rendu du 28 avril 2025
- Retour sur les derniers championnats départementaux
- Retour sur les championnats régionaux
- Point sur les championnats de France passés et à venir
- Tour des commissions
- Informations diverses : dates des réunions de secteurs, du congrès départemental, régional, et national, congés du secrétaire administratif, ...
- Calendrier 2026
- Questions diverses

Heure du début de la réunion : 09h00

➤ **Introduction du Président :**

Le Président remercie tous les membres pour leur présence à cet horaire inhabituel. En effet, nous sommes au mois d'août, et il est plus confortable de faire cette réunion le matin car en plein après-midi, la température dans la salle de réunion est beaucoup plus élevée.

➤ **Validation du compte-rendu de la dernière réunion du 28 avril 2025 :**

Le Président demande la validation du compte-rendu de la dernière réunion. Valérie BERTRAND demande une nouvelle fois pourquoi le CODIR lui a bloqué sa licence pendant 1 mois entre le 21 janvier 2025 et le 20 février 2025. Le Président lui avait demandé des explications sur des chèques en son nom courant novembre 2024. Nous avons obtenu que de brèves réponses à ce sujet. Lors des 2 premières réunions du nouveau mandat, elle n'était pas présente. Les membres du CODIR présents lors de ces premières réunions avaient décidé de passer à autre chose. Valérie BERTRAND nous informe avoir écrit à la Fédé concernant le blocage de sa licence.

Valérie BERTRAND nous rappelle que le matériel du tir de précision avait disparu du comité avant qu'elle n'occupe la fonction de Présidente. Elle s'abstient donc sur l'approbation de ce compte rendu.

Pas d'autre observations, donc le compte rendu du 28 avril est validé par les autres membres.

➤ **Retour sur les derniers championnats départementaux :**

Triplette masculin : 03 et 04 mai 2025

- Secteur d'Yssingaux, à Tence, délégué Lionel DECROCK, 76 équipes : il y a eu des complications pour arbitrer sur des terrains situés autour d'un stade aussi grand. Pour le reste rien à signaler.
- Secteur du Puy Ouest, à POLIGNAC, délégué Pascal LAURENT, 34 équipes : première délégation, rien à signaler.
- Secteur du Puy Est, à ST PIERRE EYNAC, délégué Michel BERNARD, 34 équipes : meilleur accueil que lors de la dernière fois.
- Secteur de Brioude, à AUZON, délégué Henri BLANC, 47 équipes : rien à signaler.
- Championnat le dimanche à AUZON, délégué Henri BLANC : rien à signaler. Les champions sont du club du PUY PETANQUE (Dorian ALLARY/Florian VERDIER/Jordan MARREL)

Triplette féminin : 04 mai 2025

Le championnat s'est déroulé à AUZON, délégué Pascal GREGOIRE, 44 équipes : comme d'habitude un seul WC utilisé pour les 132 dames présentes. A part ce problème, le cahier des charges a été respecté. Il est à noter que les repas servis sur place ont été apprécié de tous les participants. Les championnes sont du club de VALS (Betty CHAUSSAT/Christiane OLIVEIRA/Terry JULIEN PAGES)

Triplette mixte : 10 et 11 mai 2025

- Secteur de Brioude + Puy Ouest, à LORLANGES, délégué Henri BLANC, 71 équipes : bon accueil et bonne qualité des terrains.
- Secteur d'Yssingaux + Puy Est, à DUNIERES, délégué Jean Charles BEJARANO, 108 équipes : terrains et éclairage parfaits, arbitrage difficile car il y avait 2 sites,
- Championnat le dimanche à DUNIERES, délégué Jean Charles BEJARANO : Les repas pris sur places étaient corrects. Les champions nous viennent du club du PUY PETANQUE (Nathalie MARREL/Jordan MARREL/Dorian ALLARY).

Doublette masculin : 17 et 18 mai 2025

- Secteur de BRIOUDE, à ARVANT, délégué Henri BLANC, 67 équipes : RAS.
- Secteur d'Yssingeaux, à LA CHAPELLE D'AUREC, déléguée Corinne ALLARY, 139 équipes : bon accueil, 2 sites ont été nécessaires pour l'organisation de ce qualificatif, ce qui rend l'arbitrage plus difficile.
- Secteur du Puy Ouest, à LE PUY VVS, délégué Pascal LAURENT, 74 équipes : bon accueil, éclairage satisfaisant mais aucune sonorisation !
- Secteur du Puy EST, à COUBON, délégué Didier ALLIROL, 59 équipes : les terrains utilisés sont très différents d'un site à un autre. Il est à noter que le qualificatif de ce secteur s'est terminé avec plus d'une heure d'avance sur les trois autres secteurs. Le délégué a certainement été plus présent sur les terrains afin d'éviter une perte de temps entre les parties.
- Championnat le dimanche à COUBON, délégué Pascal LAURENT : le championnat s'est terminé après 23h00. Cela est très tard. Les champions nous viennent du club du PUY PETANQUE (Patrick MALLET/Sébastien ISSARTEL).

Tête à tête féminin : 18 mai 2025

Le championnat s'est déroulé à COUBON, délégué Didier ALLIROL, 121 joueuses : Il y a eu une très forte progression du nombre de participantes. Une réflexion se pose concernant le choix des terrains par rapport aux hommes ; certains sont lisses et d'autres avec beaucoup plus de sable ou de pierres. Le problème se pose dans de nombreuses sociétés. Toutes les joueuses sont passées de la partie lisse à la partie plus ensablée au même moment de la compétition pour un principe d'équité (à partir des 8èmes pour les 16 joueuses encore en lice). La championne nous vient du club de BEAUZAC (Océane RIOU).

➤ Retour sur les championnats régionaux :

Lionel DECROCK était le délégué à St Roman (38) pour le triplé jeu provençal.

François MONIER était le délégué à Pierrefort (15) pour le triplé masculin, le triplé féminin et le triplé vétérans.

Henri BLANC était le délégué à Pierrefort (15) pour le doublette mixte et pour le triplé mixte.

François MONIER était le délégué à Romans sur Isère (26) pour l'individuel masculin, le doublette féminin, l'individuel féminin, le doublette masculin, le triplé promotion et le triplé jeunes.

Il est à noter que des contrôles d'alcoolémie et de stupéfiants (une première dans notre région) ont eu lieu lors de ces championnats régionaux à Romans sur Isère.

Les résultats sportifs sont dans l'annexe jointe.

Pour ces championnats régionaux, une indemnité de défraiement a été attribuée aux joueurs participants, selon le barème des années précédentes (170€ pour un joueur en individuel, 140€ pour un joueur en doublette et 110€ pour un joueur en triplé).

En 2026, le championnat régional de pentecôte se déroulera en Haute-Loire. Un appel à candidature sera fait auprès des sociétés avec le cahier des charges à respecter.

➤ Point sur les championnats de France passés et à venir :

Triplé masculin, à PONTORSON (50), les 21 et 22 juin, délégué Alain AUDRAS, équipe du PUY PETANQUE (Dorian ALLARY/Florian VERDIER/Jordan MARREL) : 2 défaites dans les poules. Le délégué nous fait part de son ressenti. Les joueurs ne semblaient pas motivés.

Triplette féminin, à PONTORSON (50) les 21 et 22 juin, délégué Pascal LAURENT, équipe de VALS (Betty CHAUSSAT /Christiane OLIVEIRA/Terry JULIEN PAGES) : défaite en 32^{ème}. Les joueuses étaient motivées et impliquées. Il est à noter la qualité très moyenne de l'organisation de ce championnat de France (pas d'eau fraîche, des toilettes trop éloignées).

Doublette mixte, à CHALON SUR SAONE (71), les 28 et 29 juin, délégué Jean Charles BEJARANO, équipe de VALS (Betty CHAUSSAT/William VERJUS) : défaite en 16^{ème} à 12. Beau parcours et bon comportement de l'équipe.

Triplette jeu provençal, à ST MARTIN DE CRAU (13), les 04-05-06 juillet, délégué Michel BERNARD, équipe du PUY PETANQUE (Jean Régis MARTINEZ/Thomas GIRE/Arnaud GOUTERON) : 2 défaites dans les poules. Un joueur n'a peut-être pas dormi à l'hôtel le samedi soir. Les clés de la chambre d'hôtel ont été rendu après 9h30 le matin. Nous en concluons que le joueur a dormi dans sa chambre.

Triplette mixte, à BERGERAC (24), les 19 et 20 juillet, déléguée Corinne ALLARY, équipe du PUY PETANQUE (Nathalie MARREL/Jordan MARREL/Dorian ALLARY) : 2 défaites dans les poules. La déléguée nous informe que le niveau des joueurs n'a pas été bon lors de ce championnat. Ils avaient été bien meilleurs lors du championnat départemental. L'hôtel était très bien mais à 25 minutes des jeux.

Doublette féminin, à ST YRIEIX SUR CHARENTE (16), les 26 et 27 juillet, délégué Jean Charles BEJARANO, équipe de BRIVES CHARENSAC (Johanna et Cécilia MERLE) : défaite en 16^{ème}. Parcours honorable. Bon comportement des joueuses. L'hôtel réservé était minable. Il n'y avait pas de parking. Il était difficile de trouver des places en plein centre-ville (un parking payant à 300m).

Tête à tête masculin, à ST YRIEIX SUR CHARENTE (16), les 26 et 27 juillet, délégué Didier ALLIROL, joueur du PUY PETANQUE (Sébastien ISSARTEL) : défaite en 16^{ème} contre Mickael BONETTO. Parcours honorable avec une bonne qualité de jeu. Bon comportement du joueur. Concernant l'hôtel, cf doublette féminin.

A venir : Triplette vétérans, à BOURG ST MAURICE (73), les 20 et 21 août, délégué Éric MATHELET, équipe de LANDOS (Michel LAVIS/Jean Claude LIABEUF/Yves VENTALON).

A venir : Triplette promotion, à BOURG ST MAURICE (73), les 23 et 24 août, délégué Lionel DECROCK, équipe de ST JUST MALMONT, (Steven LIMOGES/Jean Pascal et Loïc FAURE).

A venir : Doublette masculin, à MILLAU (12), les 30 et 31 août, délégué Michel BERNARD, équipe du PUY PETANQUE (Sébastien ISSARTEL/Patrick MALLET).

A venir : Tête à tête féminin, à MILLAU (12), les 30 et 31 août, délégué Pascal GREGOIRE, joueuse de BEAUZAC (Océane RIOU).

➤ Tour des Commissions :

Coupe de la Haute-Loire :

Les cadrages ont été faits. Il faut un délégué pour les 1/8 et $\frac{1}{4}$ de finale de la Coupe de la Haute-Loire et du Challenge du Comité.

Pour la Coupe de la Haute-Loire, à ST PIERRE EYNAC, le délégué sera Didier ALLIROL.

Pour le Challenge du Comité, à RAUCOULES, la déléguée sera Corinne ALLARY (finalement remplacée par Alain AUDRAS).

Coupe de France des Clubs :

Les 4 tours départementaux sont terminés. Les 4 équipes qualifiées pour le 1^{er} tour de zone sont : Yssingeaux, Chadrac, Riotord et Le Puy Pétanque. Pour 2026, il faudra prévoir un délégué lorsque cela sera possible afin d'éviter que certains clubs ne dérogent au cahier des charges.

CDC Vétéran :

Le 8 juillet la commission vétéran s'est réunie pour faire le tirage des $\frac{1}{4}$ de finale qui auront lieu le mardi 02 septembre 2025.

CDC OPEN :

La 1^{ère} journée a eu lieu courant juin. Un mail va être renvoyé aux clubs afin de leur rappeler que les deux équipes sont responsables de la feuille de match. Un rappel sera fait concernant le remplissage de la feuille de match.

CDC Féminin :

La 1^{ère} journée a eu lieu courant juin. Une erreur de saisie a été effectuée concernant la rencontre St Pierre-Eynac contre Le Puy Pétanque. Le rectificatif va être envoyé aux clubs.

CDC Jeunes :

Michel BERNARD nous informe qu'une demande auprès des clubs a été faite pour l'organisation des compétitions dans le cas où des jeunes seraient isolés dans les clubs. Des ententes de clubs ont été créées pour l'organisation de ces CDC Jeunes (Entente Velay Centre et Entente Velay Sud).

Le championnat départemental tête à tête jeune se déroulera le dimanche 19 octobre 2025 à Yssingeaux et non pas à la halle des orgues comme prévu initialement.

Commission des Finances :

Le trésorier s'interroge sur les sommes à mettre en place pour les réservations des hôtels pour les championnats de France. On ne peut pas savoir à l'avance si un hôtel sera bien ou non. On fixe une moyenne pour les réservations. Est-ce qu'on peut augmenter les sommes ? cela dépend des moyens à mettre en œuvre. Un championnat de France coûte à peu près 2000€. La plupart des joueurs ont terminé la compétition le samedi après-midi. Certains voudraient repartir. Est-ce qu'on réserve pour le samedi

soir ? C'est difficile, d'autres veulent voir la compétition le dimanche. Nous en reparlerons en début d'année 2026.

Merci de faire parvenir vos feuilles de frais à la fin de chaque mois. Cela simplifie le travail du trésorier.

Commission d'arbitrage :

Les qualificatifs et championnats départementaux ont tous été couverts pour 2025. Il n'y a que quelques concours qui se dérouleront sans arbitre.

André SAGNOL est en doublon avec nos arbitres départementaux et régionaux. Il sera présent sur le national du Puy Pétanque ce mois d'août afin d'être jugé par un arbitre national.

Commission Communication :

Le site internet est opérationnel. La page Facebook est également opérationnelle mais elle démarre lentement. L'ancien site du Comité est utilisé par une personne indépendante, situé à Chypre, il a repris notre calendrier annuel, Il précise qu'il n'est pas affilié à la FFPJP. Eric MATHELET va creuser un peu plus sur le sujet pour avoir plus de précisions.

Pour l'annuaire du Comité, 2 membres n'ont pas répondu. Jean Charles BEJARANO ne souhaite pas diffuser ses coordonnées.

➤ Informations diverses : dates des réunions de secteurs, du congrès départemental, régional, et national, congés du secrétaire administratif, ...

Il faut commencer à chercher des lieux pour les réunions de secteur. Nous conservons les réunions le vendredi soir. Herman va envoyer un mail aux clubs afin d'avoir un candidat dans chaque secteur pour nous recevoir pour ces réunions. Dans le secteur d'Yssingeaux, la réunion aura lieu le vendredi 03 octobre, celle du secteur de Brioude aura lieu le vendredi 17 octobre, et enfin celle des secteurs du Puy aura lieu le vendredi 24 octobre.

Le Président propose d'organiser le championnat départemental doublette Jeu Provençal pour l'année 2026 qui est qualificatif pour le championnat de France. Quelques joueurs le réclament. (Actuellement nous avons une trentaine d'équipes en triplète). Le problème est de trouver un club organisateur. Après un tour de table, il ressort que ce championnat coûterait de l'argent au Comité 43. Un vote est effectué. 5 membres sont favorables et 6 membres contre. La proposition n'est donc pas retenue pour le moment.

Le calendrier national 2026 est sorti. Nous nous apercevons que le championnat triplète promotion est positionné courant mars en 1^{ère} position alors que le championnat de France ne se déroule que tard dans la saison. Cela montre que les joueurs Non Classés et Promotions n'ont que trop peu d'importances aux yeux de la fédé même si leur nombre est en perpétuelle évolution.

Le Président demande aux responsables de commissions de proposer des dates pour 2026 (Coupe de France des Clubs, Coupe de la Haute-Loire, et les différents CDC).

Le congrès départemental aura lieu à St Germain Laprade le samedi 15 novembre 2025.

Le congrès régional aura lieu le samedi 07 décembre 2025 dans le CD 07.

Le congrès national aura lieu les 12 et 13 décembre 2025 à Pontivy (CD 56).

Le comité sera fermé les semaines 35, 36 et 37 pour prise congés annuels du secrétaire administratif.

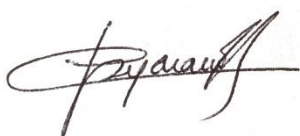
➤ **Questions diverses :**

- Suite à la forte augmentation du nombre de participants dans les différents championnats, il est décidé que les qualificatifs doublette mixte, triplette mixte et triplette promotion se dérouleront sur 4 secteurs à partir de la saison 2026. Seuls les qualificatifs vétérans resteront sur 2 secteurs.
- Suite à un problème concernant l'heure de fin des qualificatifs et championnats, il est décidé pour 2026 que les qualificatifs débuteraient le samedi à 14h00. Les championnats débuteront quant à eux le dimanche matin à 8h30. La coupure interviendra de 12h45 à 14h00.
- Certaines équipes refusent de participer au championnat régional alors qu'elles y sont qualifiées. A cause de cela, notre département risque de perdre des places pour les saisons à venir. Suite à un vote, approuvé par la majorité des membres du CODIR, à partir de 2026, toute équipe refusant d'aller à un championnat régional alors qu'elle y est qualifiée, se verra interdire la participation au même championnat départemental pour l'année suivante.
- Plusieurs membres du CODIR souhaitent passer la formation pour effectuer des contrôles d'alcoolémie. Le Président prendra contact avec le médecin de la région pour mettre en place une formation.
- Trop de clubs n'organisent pas de concours officiels alors qu'ils organisent des concours ouverts à tous. A partir de 2026, tous les clubs devront organiser un concours officiel au cours de la saison.
- Valérie BERTRAND nous informe ne pas approuver le compte rendu du 03 février 2025.

Heure de fin de la réunion : 13h30

Fait au Puy en Velay le 4 août 2025

Le Secrétaire Général
Jean Charles BEJARANO



Le Président
François MONIER

